

Objet : Invitation aux déclarants principaux français

Madame, Monsieur,

En tant que déclarant principal français, vous avez contribué à construire, dans le cadre de REACH, la plus grande base de données au monde sur les substances. Parce que notre industrie est fière de ce travail collectif accompli et tient à ce que REACH évolue selon une démarche de progrès continu, il est important aujourd'hui d'explicitier notre engagement pour le renforcement de la qualité des dossiers d'enregistrement. C'est pour répondre à cette priorité que le CEFIC (la fédération européenne de l'industrie Chimie) a lancé un plan d'action dédié.

L'ensemble des entreprises membres du Conseil d'Administration de France Chimie a déjà signé l'engagement dans ce plan d'action, qui vous est présenté dans la plaquette ci-jointe (*S'engager dans le plan d'action du Cefic pour la qualité des dossiers REACH : pourquoi ? comment ?*).

En bref, s'engager dans le plan d'action du CEFIC, c'est :

- Contribuer à l'image d'une industrie qui se mobilise de manière proactive pour renforcer la qualité des dossiers d'enregistrement ;
- Mettre en valeur auprès de ses pairs les éventuelles démarches déjà en cours en tant que déclarant (site CEFIC) ;
- Avoir la possibilité de participer aux discussions d'experts avec l'ECHA sur les standards actuels de conformité des dossiers ;
- Faire connaître à l'ECHA les dossiers en cours de révision afin qu'elle puisse en tenir compte dans son plan de contrôle ;
- Informer le CEFIC, grâce à un reporting annuel simple, le nombre de dossiers revus dans l'année.

Enfin, c'est permettre à France Chimie d'informer la DGPR que la vaste majorité des déclarants principaux français sont effectivement mobilisés.

Un courrier de Luc Benoit-Cattin, Président de France Chimie, avait été adressé le 3 juillet 2019 à tous les adhérents de la fédération pour les inciter à participer au Plan d'Action du Cefic. En tant que déclarant principal français, il nous a semblé important de vous solliciter à nouveau à ce sujet.

Pour s'engager dans le plan d'action, il vous suffit de signer un courrier d'engagement (modèle ci-joint) à adresser au CEFIC ([syl@cefic.be](mailto:syl@cefic.be)) et à France Chimie ([vdessaint@francechimie.fr](mailto:vdessaint@francechimie.fr)).

Nous comptons sur vous.

Bien à vous,

Magali Smets  
Directrice générale de France Chimie.